

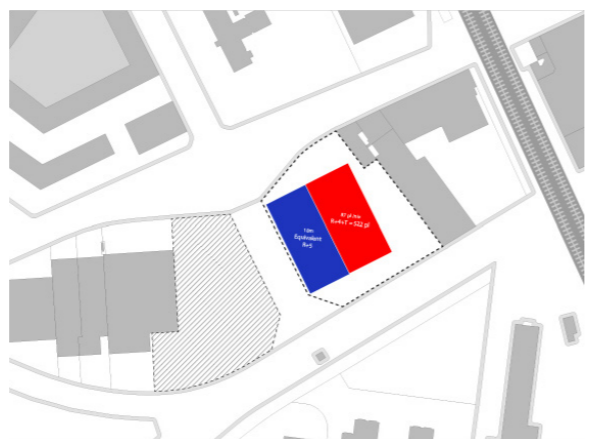
Argos - développeur de cinémas, entre autres - est propriétaire de la parcelle située entre la Rue des Goujons et le Boulevard Industriel.
Objectif : y développer un cinéma et un parking de 700 places.

L'affectation du site au PPA impose d'inclure du logement sur la parcelle.
L'équipe Canal réfléchit avec Argos à des possibilités d'aménagement qui intégreraient du logement.

La SLRB est intéressée par la parcelle. L'équipe Canal étudie les possibilités de construire du logement, une école et de l'activité productive sur la parcelle. La SLRB achète le terrain en février 2017. Le terrain voisin appartient à citydev.brussels, qui souhaite y développer un programme similaire qui correspond à ses projets CityGate I et III.

Durant le développement du projet, la SLRB et citydev.brussels mettent en place l'occupation temporaire du site.
En avril 2018, la SLRB étend la collaboration avec Entrakt - déjà actif sur le site de citydev.brussels - pour l'occupation temporaire de sa parcelle.

En août 2019, les lauréats du concours d'architecture sont annoncés. Il s'agit de l'équipe formée par les bureaux d'architectes noAarchitecten, Sergison Bates architects, Korteknie Stuhlmacher Architecten, Aurélie Hachez Architecte, BOOM Landscape, Group D, Détang Engineering, Antea Group, daidalos peutz, CODIVES, formant la Société Momentanée SBa/KSA/AHA/noA.



La société Argos n'étant pas intéressée par le fait de développer du logement, elle renonce au projet.

Pour obtenir un projet cohérent et mutualiser les ressources, la SLRB et citydev.brussels décident de s'unir dans un marché conjoint : un seul projet pour l'ensemble du site.
En juin, l'appel d'offres est lancé pour un projet de 400 logements (sociaux et conventionnés), une école à pédagogie active de 1.250 élèves et environ 15.000m² d'espaces dédiés à des entreprises.

... Le début du chantier est prévu en février 2022. Il devrait être terminé pour début de l'année 2025.